

FLASH INFO N°1 GONSANS



Février 2019

État civil

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ne permet plus la diffusion d'informations sur l'état-civil.

En conséquence, sauf demande des familles, cette rubrique disparaît de notre flash.

Agenda

Le jeudi 21 février 2019

Soirée de grand débat national À 20 h à la salle polyvalente

Le vendredi 22 février 2019

Assemblée Générale du comité des fêtes À 19 h 30 à la salle polyvalente

Le mercredi 6 mars 2019

Présentation et réflexion sur le projet de restructuration du bâtiment des vestiaires du stade à 20h en mairie

Le samedi 9 mars 2019 Carnaval

Organisé par « Les enfants de la Combe » Rendez-vous à 14 h à la salle polyvalente

Du 1^{er} au 7 avril 2019

Opération brioche de l'ADAPEI

Le samedi 1^{er} juin 2019

Concert de la chorale SOPRALTI à l'église

Les 8 et 9 juin 2019

Rallye touristique de voitures de collection

Le 12 juillet 2019

Passage du tour de France

La vie du village	1
Informations utiles	
Les échos du Conseil municipal	

EDITORIAL

Une soirée de débat national

L'État engage sur tout le territoire un grand débat national. Le conseil municipal et moi-même avons décidé de laisser la possibilité à celles et ceux qui le souhaitent, de pouvoir s'exprimer en organisant une soirée-débat le jeudi 21 février 2019 à 20h00 à la salle polyvalente.

Commune nouvelle : un projet compromis

Les communes de Côtebrune et Gonsans ont délibéré pour demander la constitution d'une commune nouvelle. A ce jour, nous n'avons aucune réponse officielle mais il semble que le Préfet s'oriente vers un refus. Quoiqu'il en soit, nous serons fixés à la fin du mois.

Projet de restructuration du bâtiment des vestiaires du stade

Il y a près de 35 ans, le bâtiment des vestiaires du stade était érigé en totalité grâce au bénévolat pour permettre au village de disposer de cet équipement. Aujourd'hui, bien qu'encore très utilisé, le bâtiment ne répond plus aux exigences en matière d'accessibilité ou de performance énergétique et nécessite une complète restructuration.

Le mercredi 6 mars 2019, nous vous proposons d'assister à une soirée de présentation du projet. Une partie des travaux pourra été confiée à des bénévoles, alors si vous souhaitez participer à cette aventure, vous êtes les bienvenus.

Profitez bien de ces agréables rayons de soleil qui sonnent peut-être la sortie de l'hiver.

Samuel GIRARDET

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public : Lundi, mardi, vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 16 h et le jeudi de 9 à 16 h sans interruption. Fermé le mercredi.

Permanence des élus le samedi matin de 10 h à 12 h

Pour joindre la mairie : 03.81.63.00.72 ou gonsans@wanadoo.fr - Site Internet : www.gonsans.fr

La vie du village

1. Les travaux de l'église

La couverture en zinc du clocher est en cours. Les échafaudages devraient être démontés durant la première quinzaine d'avril. Viendront ensuite les travaux de drainage des eaux pluviales puis l'aménagement des cheminements piétonniers et du parvis de l'église.

A noter que l'ancien coq en cuivre ne sera pas réinstallé pour éviter l'oxydation prématurée du zinc. Il sera donc remplacé par un coq en zinc.

Pour respecter la tradition, une manifestation sera organisée lors de l'installation de ce









2. Le site Internet de Gonsans

Sa gestation a pris beaucoup de temps, mais il est là, certes tout n'est pas parfait, mais il est appelé à vivre, à être enrichi. N'hésitez pas à aller le consulter www.gonsans.fr

Vous trouverez un agenda des manifestations à Gonsans, les flashs qui paraissent tout au long de l'année, des photos, les actualités du village. Il peut aussi vous aider dans vos démarches quotidiennes avec les rubriques urbanisme, carte d'identité, etc...

Nous voulons qu'il soit un lien entre vous et la municipalité et les différents acteurs de notre vie locale.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, elles seront examinées par la commission adéquate, et nous vous ferons un retour sur vos idées... (Bernard RENAUD Adjoint en charge du site Internet).

3. Village Fleuri : "Taille tôt, taille tard rien ne vaut la taille de mars"

Vous disposez d'un pommier, d'un poirier, d'un prunier ou tout autre arbre fruitier. Vous avez un Verger mais plus trop le temps de l'entretenir.



Vous aimeriez remettre en état vos fruitiers mais vous ne savez pas par où commencer.

Vous aimeriez tout simplement apprendre à tailler un arbre à pépins différemment d'un arbre à noyaux.

Le groupe de fleurissement vous propose de venir à domicile pour un cours de taille des arbres fruitiers. Les séances auront lieu durant le mois de mars. Faites-vous connaître auprès de Franck Mathé 03 81 60 11 90 ou 06 33 34 50 15 ou f.mathe@wanadoo.fr

4. Village Fleuri aux couleurs de Courbet

Cette année, l'équipe de bénévoles du village fleuri a décidé de retenir le thème de Gustave COURBET pour agrémenter le village à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance du peintre.

- Un chêne façon « chêne de Flagey » sera planté à proximité de l'école;
- Des chevalets seront installés dans les massifs;

_

Laissez libre court à votre imagination et participez à l'embellissement du village!



5. L'association des parents d'élèves L'association « LES ENFANTS DE LA COMBE » organise un carnaval le samedi 9 Mars 2019 de 14 h à 16 h 30



Au programme : petit défilé dans les rues du village (sous la responsabilité des parents), boom, gâteaux, beignets, boissons, bonbons...

Au prix de 5€ tout compris, le déguisement est obligatoire ⓐ. Rendez-vous à 14 h salle polyvalente de Gonsans.

6. Le tour de France passe à Gonsans



Le 106ème Tour de France cycliste se déroulera du 6 au 28 juillet 2019. Il traversera Gonsans, à l'occasion de la 7éme étape, le vendredi 12 juillet 2019.

Les horaires programmés sont :

- passage de la caravane à 11h15;
- passage des coureurs entre 13 h et 13h30.

Des contraintes liées à cet événement (mesures d'interdiction de stationnement, de circulation...) seront communiquées ultérieurement.

7. Restructuration du bâtiment des vestiaires du stade

Les travaux devraient débuter dans l'été et la salle ne sera plus disponible à la réservation à compter du mois de juillet 2019.

8. Opération brioche

Cette année, l'opération brioches de l'ADAPEI aura lieu du 1^{er} au 07 avril 2019. Nous vous remercions pour l'attention que vous portez à notre cause, pour le travail accompli et vous sollicitons à l'occasion de cette nouvelle opération brioches.



Informations atiles

1. Le Grand débat national

Ce débat doit permettre à chaque citoyen de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions. Le gouvernement interroge les Français sur quatre grands thèmes :

- la fiscalité et les dépenses publiques ;
- l'organisation des services publics ;

- la transition écologique ;
- la démocratie et la citoyenneté.

Dans le cadre du grand débat national, la commune de Gonsans met à disposition de la population un recueil des expressions et des propositions que vous souhaitez dire. Des formulaires d'expression sont disposition en mairie et sur le site internet www.gonsans.fr. Ce recueil sera transmis à la Mission Grand Débat National à Paris. Vous pouvez retrouver plus d'information sur le Débat National Grand sur le site www.granddebat.fr.

2. Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales

À compter du 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur de la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, toute personne majeure pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin. Pour les élections européennes du 26 mai 2019, les inscriptions doivent être faites jusqu'au 31 mars 2019. Cette inscription se fait au moyen du formulaire Cerfa n°12669*02 accompagné des pièces permettant de justifier la nationalité, l'identité et l'attache avec la commune du demandeur. Le 31 mars étant un dimanche, une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars 2019 de 10 à 12 heures.

3. Déneigement

Sans le civisme de tous, la sécurité et le maintien de conditions correctes de déplacement ne pourraient être satisfaisantes! Face aux chutes de neige parfois subites, il faut être prêt à réagir. La commune met tout en œuvre pour faciliter la circulation.

Comment déneiger sans utiliser de sel : sortir les sels de déneigement dès les premières chutes de neige n'est pas la meilleure solution. Il existe des alternatives pour déneiger de manière écologique. Alors, comment éviter les glissades sur les trottoirs sans recourir au sel ?

Voici quelques alternatives. Devant chez soi :

1. Racler la neige le plus rapidement possible avant qu'elle ne fonde, gèle et forme de la glace. Une bonne pelle et de l'huile de coude sont les outils à utiliser en premier.

- 2. Répandre un antidérapant après avoir déblayé la neige, on peut étendre de la sciure, des copeaux de bois, du sable, de la cendre (voilà un bon débouché si l'on a un poêle) ... Le but est d'accrocher sous les chaussures ou les pneus pour limiter la glisse.
- 3. Le sel n'est à utiliser qu'en dernier recours. On répand le sel sur une surface où la neige a déjà été raclée. Mettre du sel sur une trop grande quantité de neige ou de glace provoque, en plus de la fonte, une baisse de température qui peut favoriser la formation d'une couche de glace.

ATTENTION! Obligation est donnée aux riverains, qu'ils soient locataires, propriétaires, commerçants d'enlever la neige et le verglas de la partie du trottoir qui borde leur habitation ou leur terrain de manière à créer un passage pour les piétons. De plus, on engage sa responsabilité civile et pénale si un voisin ou un passant se blesse en glissant sur le trottoir.

Il est bien sur interdit aux automobilistes de stationner en bordure de chaussée et sur les trottoirs pour ne pas gêner les services de déneigement.

4. Les dangers du monoxyde de carbone



5. La Prime d'activité

Elle est un complément de revenu mensuel, attribuée sous condition de ressources aux actifs de plus de 18 ans (salariés ou

indépendants). Elle est versée par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) ou par la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Veuillez vous adresser à la caisse dont vous dépendez pour examiner votre demande.

Les échos du Conseil municipal

1. SIVOS

Suite à l'arrêté préfectoral modifiant la composition du syndicat, il était nécessaire d'élire un nouveau bureau.

M. Éric GUINCHARD a été élu Président et Mme Geneviève COLIN Vice-Présidente.

2. Débat d'orientations budgétaires 2019

Les priorités retenues sont les suivantes :

- La rénovation de la salle du stade,
- La réalisation de travaux de voirie,
- Le parcours patrimonial de randonnée,
- Le concours d'architecte en vue d'une restructuration du bâtiment de mairie et des espaces publics environnants.

3. Projet de création d'un parcours de randonnée patrimoniale

La proposition de la Fédération de la chasse a été signée concernant la réalisation du sentier patrimonial de randonnée. Un groupe de travail est constitué pour réaliser la collecte de données.

4. Travaux chemin de Combe Pécote

Suite à la consultation des entreprises pour l'attribution du marché de réfection du chemin Combe Pécote, l'entreprise KOLLY a été retenue pour un montant de 32 126,70 € TTC.

5. Projet de restructuration du bâtiment des vestiaires du stade

Le plan de financement suivant a été approuvé.

DEPENSES		
Maitrise d'œuvre et BET	33 600 €	
Travaux	294 000 €	
Etudes et contrôles	11 833 €	
TOTAL	339 433 €	

RECETTES		
Etat	86 043 €	
Région	50 000 €	
Département	88 000 €	
Autres	27 000 €	
Fonds propres	88 390 €	
TOTA	AL 339 433 €	

6. Occupation du domaine public par des vendeurs ambulants

Il a été décidé :

- La gratuité de l'occupation du domaine public par les vendeurs ambulants la première année,
- Un forfait de 100 euros annuel, à partir de la seconde année, pour 1 présence hebdomadaire.

7. Réflexion sur le transfert de compétence « assainissement » au 1/01/20

La loi NOTRé prévoit le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement à la communauté de communes au plus tard le 1^{er} janvier 2020. Les communes peuvent s'opposer à ce transfert en repoussant la prise de compétence en 2026.

Une réflexion est actuellement menée par la communauté de communes et par les communes membres.

8. Demandes d'urbanisme

- M. Frédéric BLONDEAU : aménagement d'un abri pour équidés ;
- SARL PUSARD : Installation de panneaux photovoltaïques ;
- DP BARBIER Jason: installation d'une clôture et d'un portail,
- DP COLARD Christelle : remplacement des menuiseries extérieures, fenêtres et portefenêtre.

Avis favorables pour ces demandes sous réserve du respect des éventuelles prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France

9. Demande d'acquisition de terrain par l'EARL poulailler KOLLY

L'EARL Kolly souhaite acquérir une surface de terrain issue de la parcelle cadastrée ZD 17 pour créer un nouveau poulailler.

La commune donne un avis favorable sous réserve de la création d'un accès pérenne aux surfaces boisées permettant également de relier la rhizosphère et la RD 492.

10. Rapports des commissions

Commission 2 - M. Émile DELACROIX

- Deux chorales viendront donner un concert au profit de l'église le 1er juin 2019;
- Un particulier a édifié par mégarde une murette sur le terrain communal qui dépend du régime forestier. Ce terrain ne pouvant être retiré de ce régime il ne peut être vendu pour régularisation du litige;
- Des travaux de peinture de la salle polyvalente et de la salle du conseil vont être

réalisés par l'agent technique.

Commission 4 - M. Bernard RENAUD

- Les travaux de voirie rue sur le Mont et rue Corvée Raveny sont terminés. Il est à noter la qualité du travail réalisé;
- Les mesures de vitesse sur la RD 492 au droit de la rue Rompré seront réalisées au printemps.

BELFORT- CHÂLON SUR SÂONE

230 km : L'étape la plus longue du tour Une étape de plat - La côte de Côtebrune ne serait même pas répertoriée ! Une étape de sprinteur !

Un passage par Ornans pour célébrer G. Courbet



N'hésitez pas à proposer vos idées pour décorer le village et fêter l'évènement comme il se doit!